



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX-EN-PROVENCE N° 2010.1199**

---

Séance publique du

15 novembre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

---

**OBJET : SUBVENTIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS - 2ÈME RÉPARTITION**

Le 15/11/10 à , le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le mardi 9 novembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Étaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, M. François-Xavier DE PERETTI à Mme Brigitte DEVESA, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Odile BONTHOUX, M. Jacques GARCON à M. Francis TAULAN, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian LOUIT à M. Gérard GERACI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à M. Jean CHORRO

**Excusés sans pouvoir :**

**NEANT**

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gerard DELOCHE donne lecture du rapport ci-joint.



12.08

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Qualité de Vie -  
Proximité et Citoyenneté

Département Services aux Publics -  
Développement Touristique et International  
Service de la Réglementation & de la  
Police Administrative & Protection Animale

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 15/11/10

**RAPPORTEUR** : M. Gerard DELOCHE

**Politique Publique** : DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET  
COMMERÇANTE

**OBJET** : SUBVENTIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS - 2ÈME RÉPARTITION - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Diverses associations d'Anciens Combattants ont déjà bénéficié de subventions de fonctionnement de la part de la Ville, par délibération du Conseil Municipal n° 2010.531, du 17 mai 2010.

En revanche, cinq autres associations d'anciens combattants n'avaient pu encore en bénéficier cette année.

Le tableau ci-annexé comporte les renseignements sur le total des subventions accordées à ces associations d'Anciens Combattants en 2007, 2008, 2009 et en 2010, ainsi que le montant des subventions de fonctionnement proposées.

Par ailleurs, le « l'Association des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois, section départementale (ANAI) », qui s'est déjà grandement investi dans les diverses manifestations par une participation en personnels, en matériels et en moyens financiers, se propose d'organiser dans l'enceinte du Lycée Militaire, un colloque « La Bataille de la RC 4 – Indochine 1950 », pour faire découvrir à la jeunesse une page douloureuse de l'histoire militaire, de la sensibiliser aux hauts faits d'armes des soldats français et d'honorer les acteurs de cette bataille historique.

Pour compenser ce surcroît d'investissement supporté par cette dernière association, la remercier et encourager ainsi le développement de la vie associative, il conviendrait de décider de l'attribution d'une subvention exceptionnelle figurant dans le tableau suivant, pour un montant total de 3 731,00 €.

Ces propositions ont été validées le 9 novembre 2010.

Aussi, je vous propose, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

**DECIDER** l'attribution de ces subventions de fonctionnement dont la liste des bénéficiaires figure dans le tableau suivant, pour un montant total de 6 131,00 € ;

**DIRE** que les subventions de fonctionnement seront imputées sur la ligne budgétaire 92025 6574 1737 intitulée « Associations Anciens Combattants », qui présente les disponibilités suffisantes.

**DECIDER** l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour « l'Association des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois, section départementale (ANAI) »,

**DIRE** que cette subvention exceptionnelle sera imputée sur la ligne budgétaire 92025 6748 1737, qui présente les disponibilités suffisantes.

## 2010.1199 - SUBVENTIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS - 2ÈME RÉPARTITION

Présents et représentés	: 55
Présents	: 47
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

### Ont voté contre

NEANT

### Se sont abstenus

NEANT

### N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité**

**le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : mercredi 17 novembre 2010  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

SUBVENTIONS ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE - 2ème REPARTITION							
Ligne budgétaire 92025 6574 1737 "Associations Anciens Combattants" subventions de fonctionnement			Subventions des années antérieures fonctionnement et exceptionnelles confondues				répartition des subventions 2010
N° association	N° tiers	ASSOCIATIONS	2007	2008	2009	2010	
92	10056	Amicale des Anciens Combattants des Milles	1000	700	1000	400 en subvention exceptionnelle	500
275	10058	Association des Mutilés et Anciens Combattants de Luynes	700	700	700		600
383	19419	Association Républicaine des Anciens Combattants	200	200	200		200
965	29781	Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie-Maroc-Tunisie (Comité des Milles)	0	0	400		400
1502	10314	Le Souvenir Français	1 330	1400	1400		700
Ligne budgétaire 92025 6748 1737 "Associations Anciens Combattants" subventions exceptionnelles			Subventions des années antérieures fonctionnement et exceptionnelles confondues				répartition des subventions 2010
N° association	N° tiers	ASSOCIATION	2007	2008	2009	2010	
315	29785	Association des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois ( Sect° Dpt) A.N.A.I	1500	700	700	700 en subvention de fonctionnement	3 731
<b>total</b>							<b>6 131</b>
<b>provisions 2010 - reste après la 1ère répartition</b>							<b>6 131</b>
<b>solde</b>							<b>0</b>